

## ACTUALITÉS BDF

### NÉGOCIATIONS SALARIALES 2021

#### Des mesures insuffisantes dans un projet d'accord méprisant...

Après plus de quinze ans de disette salariale, les organisations syndicales unanimes réclamaient une augmentation du point d'indice de 5% et une hausse des pensions équivalente. Sachant que depuis 2012 les salaires n'ont augmenté que de 1,2%, cette revendication intersyndicale était loin de compenser les 9% d'inflation depuis 2012 ! La Direction a proposé une prime de pouvoir d'achat non cotisée (600€ pour les indices en deçà de 715 et 500€ pour les autres) comme les années précédentes, avec une augmentation de 150 € annuels de l'abondement du plan d'épargne entreprise et de 2,5€ de l'indemnité de résidence : autrement dit des queues de cerises !

Et pour les travailleuses et travailleurs de « seconde ligne », qui ont été contraints de se rendre sur site au cœur de l'épidémie en bravant la peur du virus ? Rien ! Au mépris, soit dit en passant, des incitations de la ministre du travail... Quand un rendez-vous est prévu à l'automne pour rediscuter notamment de la prise en compte des frais liés au télétravail massif, écouter la revendication d'une prime pour des agents que leur fonction a obligés à un travail en présentiel nous semble essentiel. D'autant que la Banque de France ne prévoit même pas d'appliquer les décisions prises dans la fonction publique, où les salaires les plus faibles seront revalorisés...

À noter que la fonction publique vient de prévoir 220€ annuels pour les télétravailleurs.

De nombreux collègues étaient mobilisés à l'ouverture des négociations salariales les 2 et 9 juillet. **Pour la CGT, il faut rattraper la perte de pouvoir d'achat des actifs comme des retraités en augmentant les salaires et les pensions de toutes et tous, ainsi que les primes de sujétion.** Il faut également absolument payer les heures supplémentaires et indemniser les frais des télétravailleurs, mais aussi reconnaître les efforts de ceux qui ont dû aller travailler sur site !

**Le Personnel attend la juste rémunération de son implication et de son engagement professionnel sans faille au service du citoyen.** Il a peiné pendant cette période atypique de pandémie et il a rendu des services inestimables à l'économie du pays, il doit être rétribué en conséquence.

### ACCORD PRÉVOYANCE

#### Enfin un projet d'accord et des cotisations prises en charge à 100% par l'employeur !

« L'absence de contrat collectif obligatoire de prévoyance financé par l'employeur à la Banque de France c'est le moyen-âge ! Que la compensation de la rémunération des agents en cas de maladie ne soit pas garantie dans cette Institution, quelle que soit la durée et la nature de la maladie, est tout à fait inadmissible ! » sont les termes des déclarations de la CGT, tout au long des CSE Centraux et des négociations qui ont précédé la signature de l'accord sur la complémentaire santé en 2020.

Nous nous félicitons d'avoir obtenu pour tout les agents, dans l'unité syndicale, des garanties complémentaires à celles qui existent en termes de risque décès, incapacité et invalidité, associées à une prise en charge intégrale des cotisations par l'employeur. La CGT continue cependant à demander la subrogation pour tous, la prise en charge du jour de carence et un volet dépendance. Lors de la conclusion de cette négociation, nous avons indiqué que nous demandions un contrat de ce type depuis longtemps.





Il ne sera mis en place qu'à partir de janvier 2023 et en aucun cas il ne pourra se substituer à de véritables augmentations générales des salaires et des pensions. Nous avons rappelé que le Gouverneur devait tenir son engagement de consacrer les économies liées à la fermeture de GESCCO à la politique sociale, et en particulier au financement de la Prévoyance.

### **GEPP - GESTION DE L'EMPLOI ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS**

#### **Vers un nouveau rendez-vous manqué ?**

La négociation de cet accord n'a pas été spontanée de la part de la Direction qui devait répondre à une obligation légale, mais elle aurait pu être l'occasion pour la DGRH de s'engager dans la mise en œuvre d'un véritable processus d'anticipation au bénéfice des agents. L'objectif de la GEPP comprend en effet un volet accompagnement et formation pour les salariés dont les postes sont identifiés comme sensibles, du fait par exemple de leur pénibilité ou de leur inadéquation aux évolutions de l'activité.

Prévoir un véritable suivi formalisé, des parcours de formation adaptés et la progression de carrière associée serait absolument nécessaire... Cela permettrait d'éviter des à-coups dans la gestion des emplois et une politique RH qui ne s'établit qu'en réaction à des évolutions subies, au lieu de préparer l'avenir et de former et de promouvoir les collègues en conséquence.

Mais pour être en mesure d'établir ce type de politique, il faut des moyens dans les services RH : des agents suffisamment nombreux et auxquels l'opportunité de se former en adéquation avec les besoins très spécifiques de leur métier est en permanence offerte.



L'accord sur la gestion des emplois et des compétences (GEPP) en vigueur est complètement creux, son remplaçant risque de l'être également... Le seul point positif est la perspective d'un nouveau temps partiel séniors, mais que la DGRH propose sur une durée de 3 ans rémunéré pour partie à 90%.

La CGT revendique un vrai accord GEPP, dont la vocation n'est pas seulement de favoriser des départs anticipés des salariés les plus anciens ! Pour ces derniers, le temps partiel séniors doit pouvoir s'exercer sur une durée plus longue que celle proposée, avec une rémunération à 100% pour permettre à toutes et à tous d'en bénéficier, en particulier les collègues affectés sur des postes pénibles dont les salaires font souvent partie des moins élevés.

### **MÉDECINE DU TRAVAIL**



#### **Rien ne va plus au Siège, à l'ACPR et en Ile de France**

Les élu.e.s des CSE concernés travaillent sur la mise en place d'une expertise permettant enfin de donner des perspectives au service de santé concerné, dans lequel se succèdent depuis trop longtemps des médecins qui démissionnent au bout de quelques mois. La souffrance au travail est bien présente et le déficit de personnels est patent.

Nul doute que la Direction, si elle décide pour une fois d'appliquer les préconisations des experts, sera en mesure de trouver des solutions et de permettre enfin aux quelques 6000 agents concernés de bénéficier d'un service médical au complet et en capacité d'assumer notamment le travail de prévention qui lui incombe !

La CGT revendique un service médical à la hauteur des besoins et met en garde les dirigeants de l'Institution sur les responsabilités qui leur incombent en la matière. Par ailleurs, des collègues risquent à nouveau d'être licenciés pour inaptitude, ce qui est tout à fait inacceptable. L'employeur Banque de France doit tout mettre en œuvre pour proposer des solutions permettant aux agents que leur travail a rendu inaptes à certaines tâches de rester dans l'entreprise. **Faire le contraire et s'orienter vers des licenciements est indigne de notre institution !**

## **GESCOO : FIN DE L'AVENTURE !**

Après plus de quinze ans de bons et loyaux services, le service de gestion des comptes du personnel de Poitiers fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2021. Plus de 24000 clients, actifs et retraités, sont donc contraints de changer de banque avant cette date.

Ce service, qui compte près de soixante agents, s'active depuis l'annonce de la fermeture de la banque du Personnel pour accompagner dans les meilleures conditions possibles tous les clients, malgré le chaos organisationnel dans lequel la Direction des Services Bancaires gère depuis plusieurs mois ce service. D'ailleurs, avant même que le bateau ne coule, la cheffe de service de GESCCO abandonne le navire dès ce début août, laissant son équipage, déjà fortement affecté par l'arrêt de son activité, aller seul à la dérive.

Suite à un appel d'offres auprès des « grandes banques » de la place, la Banque de France cède sans scrupule la clientèle GESCCO au Crédit Agricole.

Courant juin, tous les clients GESCCO ont été destinataires d'un courrier les invitant à opter ou non pour le transfert de leur(s) compte(s) au Crédit Agricole

### **CE QU'IL FAUT SAVOIR**

⇒ ***Vous êtes client GESCCO et avez opté pour un transfert de vos avoirs au Crédit Agricole***

Vous avez reçu ou allez recevoir prochainement un deuxième courrier vous indiquant de prendre un RDV dans l'agence bancaire de votre choix via une plateforme téléphonique dédiée.

Les tarifs GESCCO seront appliqués par le Crédit Agricole pendant cinq ans jusqu'au 31.12.2026 (quelle que soit la date de transfert de votre compte).

Vous bénéficierez de la mobilité bancaire : transfert automatique de vos avoirs et prélèvements.

⇒ ***Vous êtes client GESCCO et ne souhaitez pas bénéficier de l'offre Crédit Agricole***

Vous ne bénéficierez plus de tarifs préférentiels, mais vos comptes seront transférés à votre demande par GESCCO avec la mobilité bancaire.

Sur le papier la mobilité bancaire apparaît comme une simple formalité : transfert automatique des avoirs, changement de RIB automatiques auprès des créanciers. La réalité est loin d'être si simple, ces transferts pouvant prendre de quelques semaines à un ou deux mois. Concrètement, pour ne pas vous mettre en situation de débiteur auprès de GESCCO ou de votre nouvelle banque, il vous appartiendra de faire preuve de la plus extrême vigilance et de suivre de très près vos comptes !

La CGT s'interroge sur le traitement qui sera apporté aux clients les plus fragiles qui ne seront pas en capacité d'approvisionner 2 comptes sur cette période !

⇒ ***Vous n'êtes pas client GESCCO***

Comme tous les actifs et retraités de la Banque de France, vous pouvez bénéficier des tarifs préférentiels appliqués par le Crédit Agricole jusqu'au 31.12.2026.

Aucune publicité n'a pour le moment été faite sur cet avantage destiné à TOUT le personnel, actif et retraité de la Banque. Et pour cause ! Transférer 24.000 comptes est loin d'être une mince affaire, que ce soit pour GESCCO ou pour le Crédit Agricole ! La direction privilégie donc pour le moment sa clientèle avant de communiquer à tout le personnel sur cet avantage (qui devra également s'appliquer à tous les nouveaux recrutés de l'année).

Depuis son annonce, la CGT dénonce l'arrêt de l'activité GESCCO. L'économie de bout de chandelles qui en découlera se fera au détriment du personnel GESCCO et de toute la clientèle qui subira une nouvelle fois dans cinq ans une perte substantielle de son pouvoir d'achat.

Nous saluons l'engagement et le dévouement de nos collègues poitevins qui vont subir une mutation forcée et qui continuent et continueront de travailler sans relâche avec toujours autant de professionnalisme à accompagner la clientèle GESCCO jusqu'au dernier souffle du service.

## **PROJET REFONDATION DGF B**

**Transfert et modernisation de l'imprimerie de Chamalières à Vic le Comte : qu'est-ce qu'on attend ?**

Les engagements de la Direction pour pérenniser nos centres industriels, par la création d'une usine intégrée moderne où toutes les activités seraient regroupées à Vic le Comte, doivent se concrétiser rapidement pour que perdure le pôle public européen de fabrication des billets dont notre papeterie et notre imprimerie sont le cœur.

Les plans de charge et les perspectives de production sont plus qu'assurés pour les années à venir, et le chantage fait par la Direction, qui culpabilise les salariés en grève pour leurs conditions de travail et d'emploi, en menaçant de ne pas finaliser ce projet pour cause de mouvement social récurrent, est abject et contreproductif. Qui peut croire en effet que l'avenir du pôle public dépend des grévistes, alors que satisfaire leurs revendications salariales serait tout à fait possible et bien moins onéreux que les errements et les mauvais choix de la Direction en matière par exemple d'investissements ? Rien qu'à la papeterie, l'inadéquation à l'activité de deux nouvelles machines

## ACTUALITÉS BDF

aujourd'hui inutilisables et qui ne serviront probablement jamais va coûter des centaines de milliers d'euros. Parallèlement, les conditions de travail se dégradent à l'imprimerie au fur et à mesure que l'usine vieillit et devient exiguë au regard des besoins de nouveaux matériels. Parallèlement, les conditions de travail se dégradent à l'imprimerie au fur et à mesure que l'usine vieillit et devient exiguë au regard des besoins de nouveaux matériels.



Les salariés n'y sont pour rien, encore moins ceux qui font grève et portent au quotidien des propositions pour mieux travailler au service des citoyens.

**La CGT revendique la mise en œuvre du projet Refondation confortant dans la durée le pôle public européen de fabrication des billets.**

Elle revendique aussi des conditions de travail et d'emploi des salariés à la hauteur des qualifications qu'ils mobilisent au quotidien et de la technicité du produit qu'ils fabriquent, dont les évolutions doivent être assurées par un service recherche et développement renforcé.

**La CGT défend résolument l'avenir de ce bel outil industriel qui ne demande qu'à se développer harmonieusement, avec ses travailleuses et ses travailleurs qui en ont toujours assuré le fonctionnement par un investissement professionnel sans faille au service de la collectivité.**

## SE SYNDIQUER A LA CGT

### NE RESTEZ PAS ISOLÉ !

Nous traversons une période de profondes transformations. Les bouleversements qu'elles engendrent pèsent sur notre quotidien, sur nos conditions de travail, interrogent notre avenir. Les méthodes choisies par la Banque pour les imposer nous donnent souvent le sentiment d'être impuissant.e.s.

**Comment intervenir sur ces choix qui nous touchent directement ? Comment agir pour maîtriser notre avenir ?**

La réponse n'est pas simple. Une chose est sûre, chacun.e d'entre nous détient une part de la solution. Beaucoup dépend de ce que nous sommes capables de faire ensemble pour que notre avis soit entendu, pour que les revendications élaborées ensemble trouvent une issue positive.

La CGT s'ouvre à toutes celles et tous ceux qui souhaitent faire avancer les choses : vous y avez toute votre place, la CGT c'est une somme de différences unies pour défendre les intérêts individuels et collectifs des agents de la Banque quel que soit leur statut ou leur catégorie et pour gagner des avancées ENSEMBLE !

**REJOIGNEZ LA CGT, SYNDICAT NUMÉRO 1  
À LA BANQUE DE FRANCE**



ENVIE DE FAIRE AVANCER VOS IDÉES ?  
**SYNDIQUEZ-VOUS...**



## Pour être plus forts ensemble, j'adhère à la CGT !

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% des sommes versées chaque année

NOM	<input type="text"/>	PRÉNOM	<input type="text"/>
SERVICE	<input type="text"/>		
CODE UA	<input type="text"/>	TEMPS DE TRAVAIL	<input type="text"/> %
GRADE	<input type="text"/>	INDICE	<input type="text"/>
A RENVoyer à	✉ Syndicat CGT - RE2-1647		